

FINANCEMENTS PUBLICS DE LA CULTURE 2008

**LE SOUTIEN DE LA DIFFUSION
DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

S O M M A I R E

P 3 LA DIFFUSION DANS LE PAYSAGE DU SPECTACLE VIVANT

P 4 APPROCHE GÉNÉRALE DU SOUTIEN À LA DIFFUSION

P 7 UNE CATÉGORISATION ÉLABORÉE SUR LA DIVERSITÉ DES OPÉRATEURS SOUTENUS :

- ▶ LES OPÉRATEURS "PERMANENTS"
- ▶ LES OPÉRATEURS "MIXTES"
- ▶ LES OPÉRATEURS "ÉVÉNEMENTIELS"

01 | LA DIFFUSION DANS LE PAYSAGE DU SPECTACLE VIVANT

QUELLE OBSERVATION ?

Le recensement des opérateurs et des activités de la diffusion en région Paca peut s'appuyer sur le contenu de la base de données RIC - Réseau d'Information Culture, qui est mise à jour en continu. L'exploitation des données est riche et la mise en parallèle avec les données collectées par l'enquête sur les financements publics de la culture est possible grâce à une mise en adéquation de leurs nomenclatures.

UN RECENSEMENT DES OPÉRATEURS RÉALISÉ EN CONTINU DANS LE RÉSEAU INFORMATION CULTURE

QUI PORTE LA DIFFUSION ?

Les opérateurs de la diffusion sont habituellement ventilés en trois catégories : les lieux, les manifestations et les programmateurs. Ces catégories se rapportent à des modes de diffusion distincts et constituent autant d'entrées pour l'analyse.

► Les lieux ou équipements de diffusion : salles de concerts, théâtres, équipements socioculturels, palais des congrès, zéniths, cafés-théâtres, bars musicaux... Les salles des fêtes et salles polyvalentes proposant une diffusion de spectacles vivants régulière ont été retenues quant à leur participation au maillage territorial des lieux de diffusion notamment en zone rurale.

► Les organisateurs de manifestations : il s'agit pour l'essentiel de festivals, mais également de manifestations ponctuelles, de concours-tremplins...

► Les programmateurs : ces opérateurs appuient leur activité sur différents lieux de diffusion et ne peuvent être liés à un équipement en particulier. Il s'agit le plus souvent de tourneurs, d'associations culturelles multiples, de services municipaux, d'offices du tourisme, de comités des fêtes...

UNE PLURALITÉ DE MODES DE DIFFUSION

COMMENT MESURER LE FINANCEMENT PUBLIC DE LA DIFFUSION ?

Pour l'ensemble des financeurs publics enquêtés (124 budgets culturels ont été étudiés pour 5 échelons d'intervention)*, la diffusion et la production sont les postes les plus importants de leurs dépenses en direction de la filière du spectacle vivant. Ces activités ont été soutenues en moyenne à hauteur de 66% de l'ensemble des crédits.

Tous ces échelons d'intervention enquêtés n'ont pas développé un même cadre de soutien à la diffusion, qu'il est possible de mesurer soit en volume soit en poids relatif, et de qualifier en terme de typologies d'actions et de structures supports.

Les données d'ensemble présentées dans une première partie portent sur la lecture des soutiens affectés aux diverses actions de diffusion. Six indicateurs globaux y sont développés.

La diffusion de spectacles vivants relève de fonctionnements multiples et cette diversité se retrouve dans les structures porteuses. La deuxième partie du document propose ainsi une typologie basée sur la qualification des opérateurs de la diffusion : Permanents / Mixtes / Événementiels.

UNE NOUVELLE TYPOLOGIE D'ACTEURS : PERMANENTS, MIXTES, ÉVÉNEMENTIELS

* Voir la présentation méthodologique de l'enquête régionale à la fin de ce document.

02 | APPROCHE GÉNÉRALE DES FINANCEMENTS PUBLICS AFFECTÉS À LA DIFFUSION

La mesure du soutien en direction des actions de diffusion peut se décliner en de multiples indicateurs ; le poids de la diffusion dans l'ensemble des dépenses affectées à la filière du spectacle vivant, la nature économique des dépenses réalisées (fonctionnement/investissement), la part de chaque échelon d'intervention, l'approche territoriale, les financements croisés et les domaines artistiques. Pour rappel, les dépenses réalisées en direction de la filière du spectacle vivant représente 35% de l'ensemble des dépenses culturelles.

190 M€ DE DÉPENSES RÉALISÉES POUR DES ACTIONS DE DIFFUSION SPECTACLE VIVANT

Volume des dépenses culturelles	958 M€
Volume des dépenses spectacle vivant	340 M€

LE POIDS DES DÉPENSES AFFECTÉES À LA DIFFUSION

Activité majeure pour l'ensemble des 124 financeurs publics enquêtés, la diffusion cumule 190 millions d'euros de dépenses réalisées en 2008, ce qui représente 57% des financements alloués à la filière spectacle vivant.

Plus précisément, elle est le 1er poste de dépense pour les cinq échelons d'intervention, variant de 52% pour les Intercommunalités* à 66% pour l'État.

	État	Région	CG	EPCI	Villes
Poids des dépenses en direction des actions de diffusion sur l'ensemble des crédits Spectacle vivant	66%	54%	54%	52%	60%
Indicateur € par habitant	5,2€/hab.	3,3€/hab.	4,5€/hab.	13,4€/hab.	27,3€/hab.

LA NATURE ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES RÉALISÉES

Dans cette enveloppe globale de 190 millions d'euros, 23 M€ sont des crédits d'investissement, réalisés pour une grande partie (52%) par les intercommunalités, au travers d'opérations de construction d'équipements.

Les crédits d'investissement de ces dernières, qui s'élèvent à 12 M€, s'expliquent par leur compétence en construction et gestion d'équipements culturels et par leur relative jeunesse au regard des financeurs publics historiques.

En effet, les intercommunalités peuvent être considérées comme étant dans une phase " de lancement " qui nécessite un certain niveau d'investissement pour la mise en place de leur réseau d'équipements culturels. La notion d'équipement est au cœur de l'action communautaire et se traduit par un profil d'investisseur marqué ; les intercommunalités sont, parmi les 4 financeurs publics étudiés, celles qui consacrent la plus grande part de leur budget aux investissements culturels (24% de leurs dépenses culturelles).

Pour l'année 2008, peuvent être citées les opérations d'investissement direct pour le théâtre Le Forum à Saint-Raphaël, le Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence, Théâtres en Dracénie à Draguignan, le Théâtre Jean Le Bleu à Manosque...

23 M€ DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT
DONT 12 M€ RÉALISÉS PAR LES EPCI

* Les échelons Villes et EPCI réalisent par ailleurs des dépenses importantes en direction des actions de formation, notamment auprès du réseau des établissements d'enseignement spécialisé (conservatoires CRR, CRD, CRCI et écoles municipales/intercommunales).

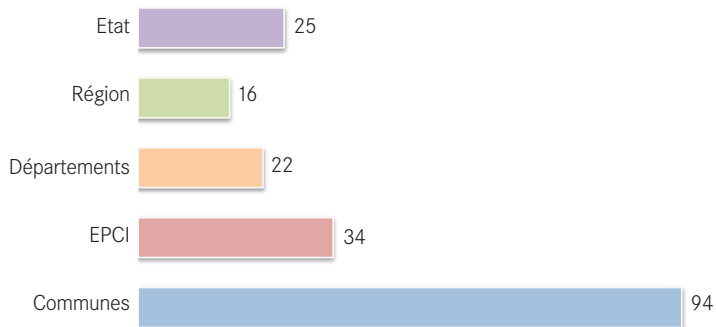
LES ÉCHELONS D'INTERVENTION

En volume, l'échelon communal (84 Communes de plus de 10 000hab.) est le principal financeur des actions de diffusion avec 94 M€. La disparité à l'intérieur de cet échelon est importante ; les 11 premières Communes ont réalisé 45% des dépenses. Leurs volumes pour chacune d'elles sont supérieurs à 1 M€. Les 55 autres Communes ont réalisé quant à elles des volumes inférieurs à 700 000€, avec une moyenne de 135 000€.

Vient en second, l'échelon des intercommunalités avec 34 M€, puis l'État (25 M€), les Départements (22 M€), et la Région (16 M€).

LES COMMUNES
1ER FINANCEUR

Volumes des dépenses réalisées par échelon d'intervention (en millions d'euros)



APPROCHE TERRITORIALE

Au-delà de la concentration des opérateurs et des volumes sur le département des Bouches-du-Rhône (45%), quelques particularités territoriales se dessinent. Sur le territoire du Vaucluse, la part des financements alloués aux activités festivalières est importante au regard des lieux permanents (10 fois plus en volume), avec notamment une concentration des crédits sur le Festival d'Avignon (6,2M€) et plus d'une centaine de festivals/manifestations soutenus parmi lesquels les Chorégies d'Orange, Les Hivernales, Les Estivales de Carpentras, Les Polymusicales de Bollène, Festival Big Band de Pertuis, Les floraisons musicales....

UNE CONCENTRATION DES OPÉRATEURS ET
DES CRÉDITS SUR LE DÉPARTEMENT DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

Concernant le territoire des Alpes-de-Haute-Provence, le plus faiblement doté en équipements de diffusion spectacle vivant, il existe une concentration de crédits sur le territoire manosquin avec le programmateur À l'affiche.

L'association "A L'Affiche" a pour mission la programmation de spectacles vivant dans différents lieux de la Communauté de communes et organise deux festivals, Musiks à Manosque et Les Nuits du Château.

DES PARTICULARITÉS TERRITORIALES
ENTRE ACTIVITÉS FESTIVALIÈRES ET LIEUX
PERMANENTS

A l'inverse, les territoires des Hautes-Alpes et du Var présentent un soutien plus important aux lieux de diffusion qui comptent parmi eux des scènes labellisées et/ou conventionnées Drac/Région (Tandem, CNCDC de Châteauevallon, Théâtres en Dracénie, Théâtre La Passerelle et Théâtre Le Cadran).

Les territoires des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône présentent quant à eux des ratios relativement plus équilibrés, entre festivals et lieux, avec toutefois une majorité des crédits alloués à des opérateurs qualifiés "mixtes" (voir leur description dans la deuxième partie du document).

Les analyses suivantes portent uniquement sur les crédits de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement sont pour la plupart pluriannuelles, leur lecture sur un seul exercice budgétaire reste par conséquent limitée. La prochaine édition pourrait intégrer cette nécessité de lecture sur plusieurs années pour les opérations importantes de construction ou de restauration.

LES DOMAINES ARTISTIQUES

Le domaine des musiques est prépondérant, avec 43% des financements en direction du lyrique (opéras et festivals) et 14% en direction des musiques actuelles, classiques, contemporaines, traditionnelles et du monde.

Une lecture plus fine par genre musical fait ressortir un poids plus important des musiques actuelles (51% des financements musique hors opéra-lyrique), puis des musiques dites savantes (39%), et enfin des musiques traditionnelles et du monde.

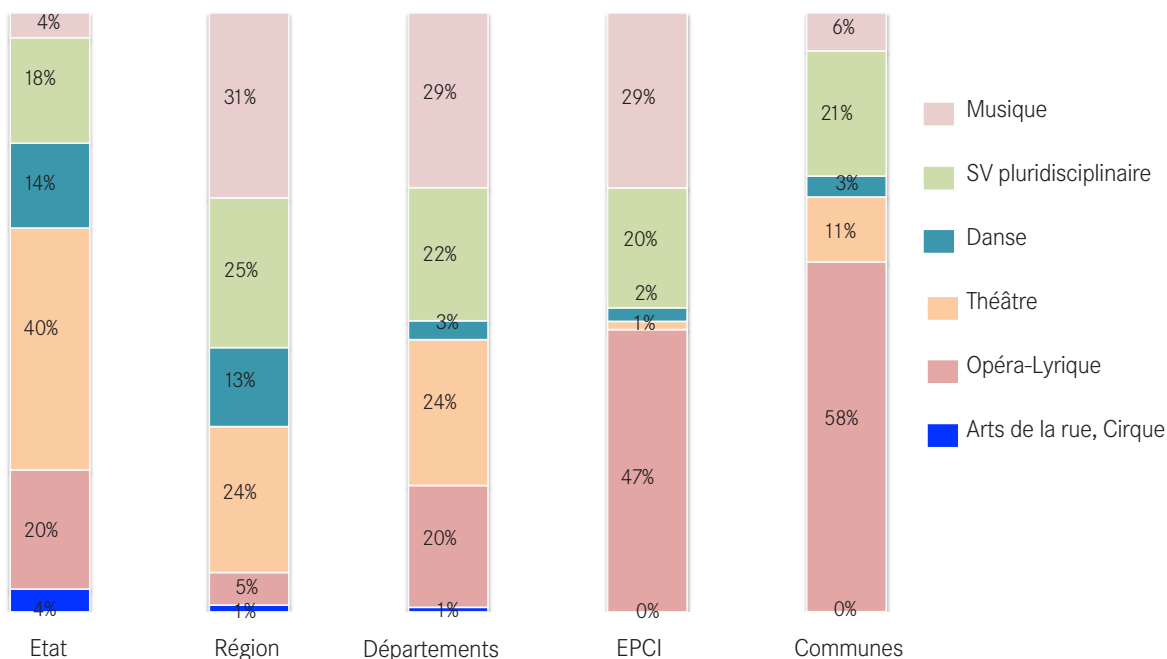
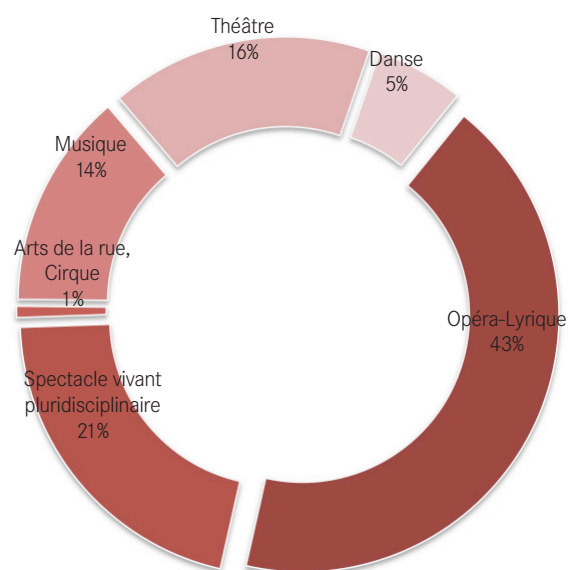
L'importance du soutien aux actions de diffusion spectacle vivant pluridisciplinaire est constatée pour l'ensemble des cinq échelons d'intervention, entre 18% et 25% de leurs budgets.

Le domaine théâtre qui représente 16% des financements se caractérise par des crédits concentrés sur des grands festivals et des lieux spécialisés. L'État présente l'effort le plus important sur ce domaine, avec 40% de ses crédits diffusion.

Celui de la danse est soutenu en moyenne à 5%, avec un effort particulier de l'État et de la Région (respectivement 14% et 13% de leurs crédits diffusion), et principalement à travers sa forme événementielle.

Et enfin, les domaines arts de la rue et cirque, sont peu présents, moyenne de 1%, avec un effort particulier de l'État (4% de ses crédits).

DES VOLUMES PRÉPONDERANTS POUR LE SECTEUR OPÉRA-LYRIQUE



03 | LES OPÉRATEURS

UNE CATÉGORISATION ÉLABORÉE SUR LA DIVERSITÉ DES OPÉRATEURS DE DIFFUSION SOUTENUS

Cette catégorisation des opérateurs de la diffusion se base sur la qualification du mode principal de l'activité, et retient trois qualificatifs : Permanents / Mixtes / Événementiels.

717 OPÉRATEURS SOUTENUS

Les opérateurs "Permanents" désignent les lieux de diffusion proposant une programmation permanente, dont les lieux qui programment exclusivement du théâtre ou qui ont une identité théâtrale très marquée (Ex : Théâtre Antoine Vitez, Théâtre des Bernardines, Théâtre de Lenche...), les lieux de diffusion dédiés à la musique (salles de concerts, auditoriums, petits lieux...), et les lieux de diffusion spectacle vivant ayant une programmation pluridisciplinaire (salles de spectacles, théâtres municipaux...).

Sont compris parmi eux les lieux en gestion directe et en gestion déléguée, ainsi que les équipements labellisés/conventionnés État et/ou Région (Pôles régionaux de développement culturel, Scènes nationales, Scènes conventionnées, Scènes de musiques actuelles).

109 OPÉRATEURS PERMANENTS

Les opérateurs "Mixtes" comprennent des opérateurs hétérogènes mais qui se rejoignent sur la mixité de leurs activités couplant à la fois de la diffusion et de la production ; les équipes artistiques qui gèrent un lieu de diffusion, les centres chorégraphiques nationaux CCN, les centres dramatiques nationaux CDN et les théâtres lyriques.

38 OPÉRATEURS MIXTES

570 OPÉRATEURS ÉVÉNEMENTIELS

Les opérateurs "Événementiels" englobent les organisateurs de festivals, de manifestations/événements y compris les marchés-festivals, colloques, concours, rencontres professionnelles...

Dans cette grande catégorie d'opérateurs soutenus ont été repérés des collectivités et des organismes qui organisent des festivals, et des organismes de programmation régulière ou ponctuelle. Sont compris également des opérateurs non culturels (ex: offices du tourisme...) et des opérateurs socio-culturels (ex: MJC...).

717 opérateurs de diffusion ont été soutenus, pour un cumul de 167 M€ de dépenses de fonctionnement réalisées en 2008.

109 Opérateurs Permanents	38 Opérateurs Mixtes	570 Opérateurs Événementiels
46,2 M€	85,1 M€	35,8 M€

UN DOUBLE DÉNOMBREMENT : LES OPÉRATEURS EXISTANTS <> LES OPÉRATEURS SOUTENUS

L'observation des activités de diffusion du spectacle vivant en région* permet de dresser une cartographie de l'activité comme suit : sur un total de 1 801 opérateurs de diffusion repérés, les organisateurs de festivals/manifestations représentent 52%, les lieux de diffusion spécialisés 18% et les autres opérateurs d'activité de diffusion 30%. Ces derniers portent des activités de programmation, avec synthétiquement d'un côté les programmateurs et comités des fêtes, et de l'autre des opérateurs périphériques à la filière du spectacle vivant et pour la plupart ayant une activité principale non culturelle et une économie purement commerciale ; casinos, discothèques, zéniths, hôtels, cafés, restaurants, évènementiels...

1 801 OPÉRATEURS DE DIFFUSION REPÉRÉS
EN RÉGION

Type d'opérateurs	Dénombrement en région	Nombre d'opérateurs soutenus	Part d'opérateurs soutenus	Volume du financement public
Scènes et lieux labellisés/conventionnés	41	41	100%	21,6 M€
Théâtres lyriques, CDN, CCN, lieux gérés par une compagnie	38	38	100%	85,1 M€
Théâtres et salles de spectacles	237	68	29%	23,7 M€
Festivals/manifestations ponctuelles	945	345	37%	26,9 M€
Programmateurs	170	70	41%	6,4 M€
Comité des fêtes, offices du tourisme...	181	155	85%	2,5 M€
Casinos	21	-	-	-
Zéniths	3	-	-	-
Hôtels, cafés, restaurants	140	-	-	-
Discothèques	25	-	-	-
Total	1 801	717	39%	167 M€

Une première lecture permet donc de constater que le financement public offre une intervention au profit des équipements puisque le ratio des dépenses consacrées à ce type d'activité est largement supérieur. Il y a donc bien un poids certes très important des festivals en région en terme d'activités et de financements publics, mais il y a aussi un effort particulier des financeurs publics pour rééquilibrer la tendance en soutenant particulièrement les lieux, et notamment le réseau des équipements structurants missionnés sur des activités permanentes de diffusion artistique.

**Base de données Réseau Information Culturelle RIC qui recense en continu notamment les opérateurs et les activités du spectacle vivant dans la région Paca. Voir l'annuaire en ligne sur le site Internet de l'Arcade www.arcade-paca.com.*

LES OPÉRATEURS QUALIFIÉS "PERMANENTS"

COMBIEN SONT-ILS ?

109 lieux permanents, ayant une activité de diffusion qui s'étend sur une saison entière, ont été repérés par l'enquête. Ils cumulent 45,3 M€ de financements publics sur l'année 2008 (crédits de fonctionnement).

109 LIEUX PERMANENTS

La lecture par tranche d'aides cumulées indique que 17 d'entre eux ont reçu plus d'1M€ de dépenses publiques (64%). Ils se caractérisent avant tout par une capacité d'accueil très importante en terme de jauge (nombre de fauteuils), une programmation essentiellement pluridisciplinaire et une concentration sur le département des Bouches-du-Rhône marquée sur l'agglomération marseillaise, même si leur rayonnement territorial est élargi dépassant les limites départementales. Les financements croisés sont importants sur les dépenses affectées à ces opérateurs.

QUI SONT-ILS ?

Concernant le genre artistique des spectacles diffusés, la programmation peut être spécialisée ou pluridisciplinaire. Certains lieux dédiés à l'origine au théâtre se sont ouverts à d'autres genres artistiques ou à l'inverse d'autres salles, tel que le Grand Théâtre de Provence, ont été conçues en amont de façon à pouvoir accueillir d'autres types de spectacles.

UNE PROGRAMMATION AVANT TOUT
PLURIDISCIPLINAIRE

Ces 109 opérateurs permanents peuvent être classés ainsi :
56 lieux ont une programmation pluridisciplinaire (33,1 M€ de soutiens cumulés)

- ▶ 24 lieux ont une programmation musicale (8,2 M€ de soutiens cumulés)
- ▶ 28 lieux ont une programmation théâtrale (4,4 M€ de soutiens cumulés)
- ▶ et 1 lieu a une programmation arts du cirque (Chapiteau Circoscène).

Parmi eux, les structures labellisées et conventionnées État et/ou Région concentrent 21,6 M€ (46%). Il s'agit plus précisément, pour la Région du réseau des 10 Pôles régionaux de développement culturel PRDC et des 12 Lieux de développement des Musiques Actuelles LDMA.

UNE TRENTAINE DE LIEUX SONT LABELLISÉS
ÉTAT ET/OU RÉGION

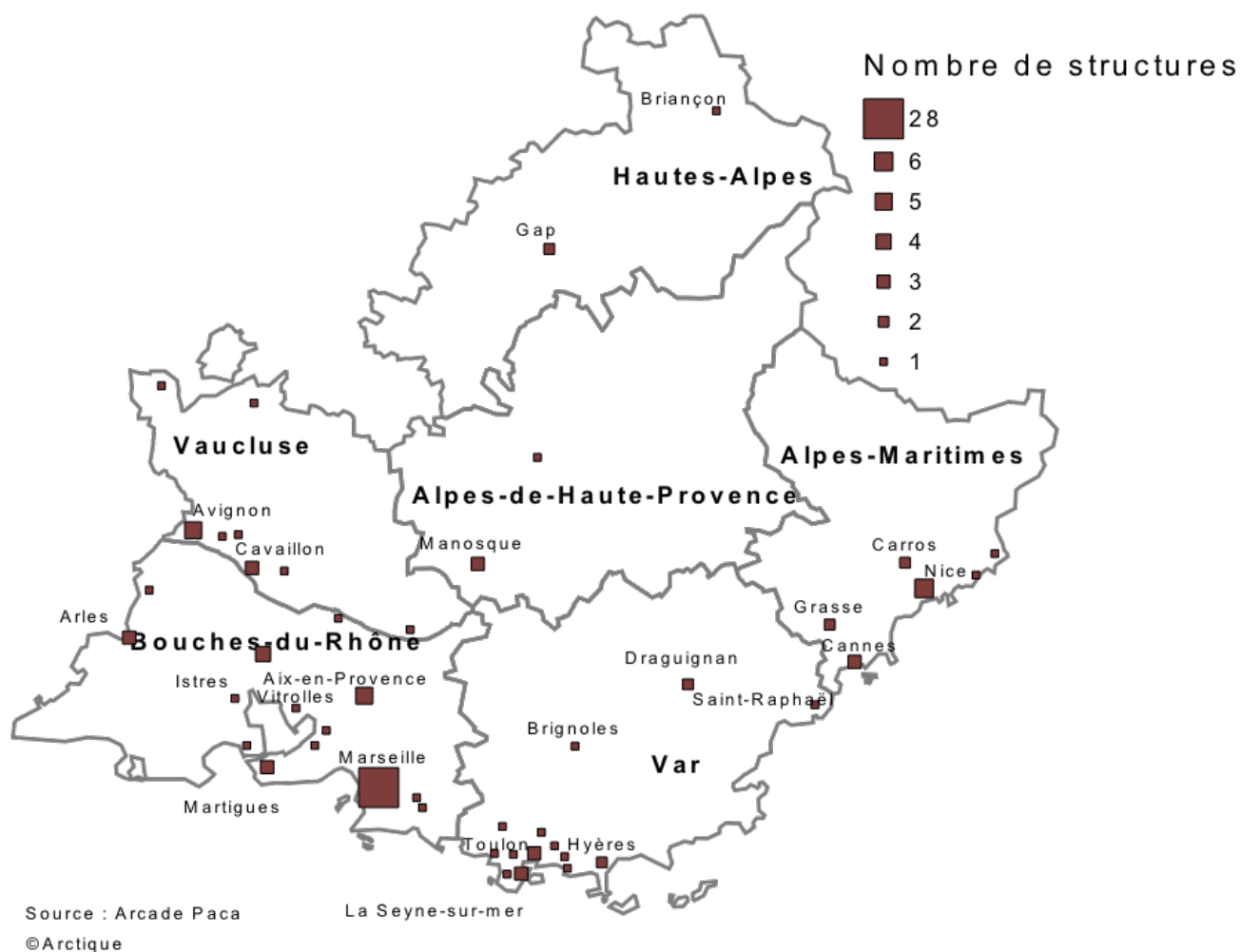
Et pour l'État, des 7 Scènes conventionnées, des 4 Scènes nationales, des 10 Scènes de musiques actuelles SMAC, d'1 Centre national de création et de diffusion culturel CNCDC, d'1 Centre de création jeune public, et d'1 Centre national des arts de la rue CNAR.

Exemples : Théâtre des Salins, Théâtre du Merlan, Théâtre d'Arles, Théâtre Massalia, Le cargo de nuit, AJMI, Lieux publics...

Certains lieux de diffusion présentent la caractéristique de cumuler à la fois des dépenses directes et des transferts. Au nombre d'une trentaine, essentiellement des théâtres municipaux et salles de spectacles, ils cumulent 21,9 M€ de crédits, dont 11,9 M€ de charges directes et 10 M€ de transferts. Les charges directes comprennent 6,9 M€ de charges de fonctionnement et 5 M€ de charges de personnel.

Exemples : Maison des Comoni (Le Revest-Les-Eaux), Espace Comédia (Toulon), Théâtre d'Arles, Théâtre de l'Olivier (Istres), Théâtre municipal de Tarascon, Théâtres en Dracénie (Draguignan)...

OÙ SONT-ILS ?



Le rayonnement des activités de diffusion dépasse le plus souvent les limites communales et administratives, et ce d'autant plus concernant les équipements appréhendés comme des structures de maillage du territoire. La mobilité des publics reste difficile à cerner sans un travail spécifique, aussi les cartographies présentes dans ce document n'ont pas d'autre prétention que leur objectif d'illustration.

LES OPÉRATEURS QUALIFIÉS "MIXTES"

COMBIEN SONT-ILS ?

38 opérateurs mixtes, ayant une activité couplant à la fois de la diffusion et de la création, ont été repérés par l'enquête. Ils cumulent 85,1 M€ de financements publics sur l'année 2008 (crédits de fonctionnement).

QUI SONT-ILS ?

► DOMAINE THÉÂTRE

Parmi les 272 compagnies dramatiques soutenues en 2008, **30 compagnies théâtrales** gèrent également un lieu de diffusion. Elles présentent un cumul d'aides de 6,7 M€, sans pour autant pouvoir évaluer à ce stade la part de financement pour chacun de ces opérateurs allant respectivement à la production et à la diffusion.

La majorité d'entre elles est concentrée dans deux départements, tout d'abord celui des Bouches-du-Rhône avec 16 compagnies, puis celui du Vaucluse avec 8 compagnies.

Ex : Théâtre Toursky-Cie Richard Martin, Théâtre Gyptis-Cie Chatot Vouyoucas, Styx Théâtre, Théâtre du Chêne noir, Cosmos Kolej-Théâtre et Curiosités, Théâtre des Halles-Cie Alain Timar, Compagnie Diphong...

30 THÉÂTRES-COMPAGNIES

2 CDN - CENTRES DRAMATIQUES NATIONAUX

2 CCN - CENTRES CHORÉGRAPHIQUES NATIONAUX

4 THÉÂTRES LYRIQUES

Dans le secteur théâtral, la région Paca compte également **2 centres dramatiques nationaux** qui cumulent 8 M€.

Le CDN de Marseille La Criée et le CDN de Nice Théâtre national de Nice.

► DOMAINE DANSE

Le secteur de la danse n'a pas de lieux de diffusion spécifiquement dédiés, hormis les **2 centres chorégraphiques nationaux** qui cumulent 6,6 M€ de financements publics.

Le CCN Ballet national de Marseille et le Ballet Preljocaj – Pavillon noir à Aix-en-Provence.

Il existe en France 19 CCN qui ont reçu en 2008 un partenariat majoritaire de l'État avec 15 M€.

Au-delà la diffusion de spectacles chorégraphiques est effective dans le réseau des lieux de diffusion pluridisciplinaire.

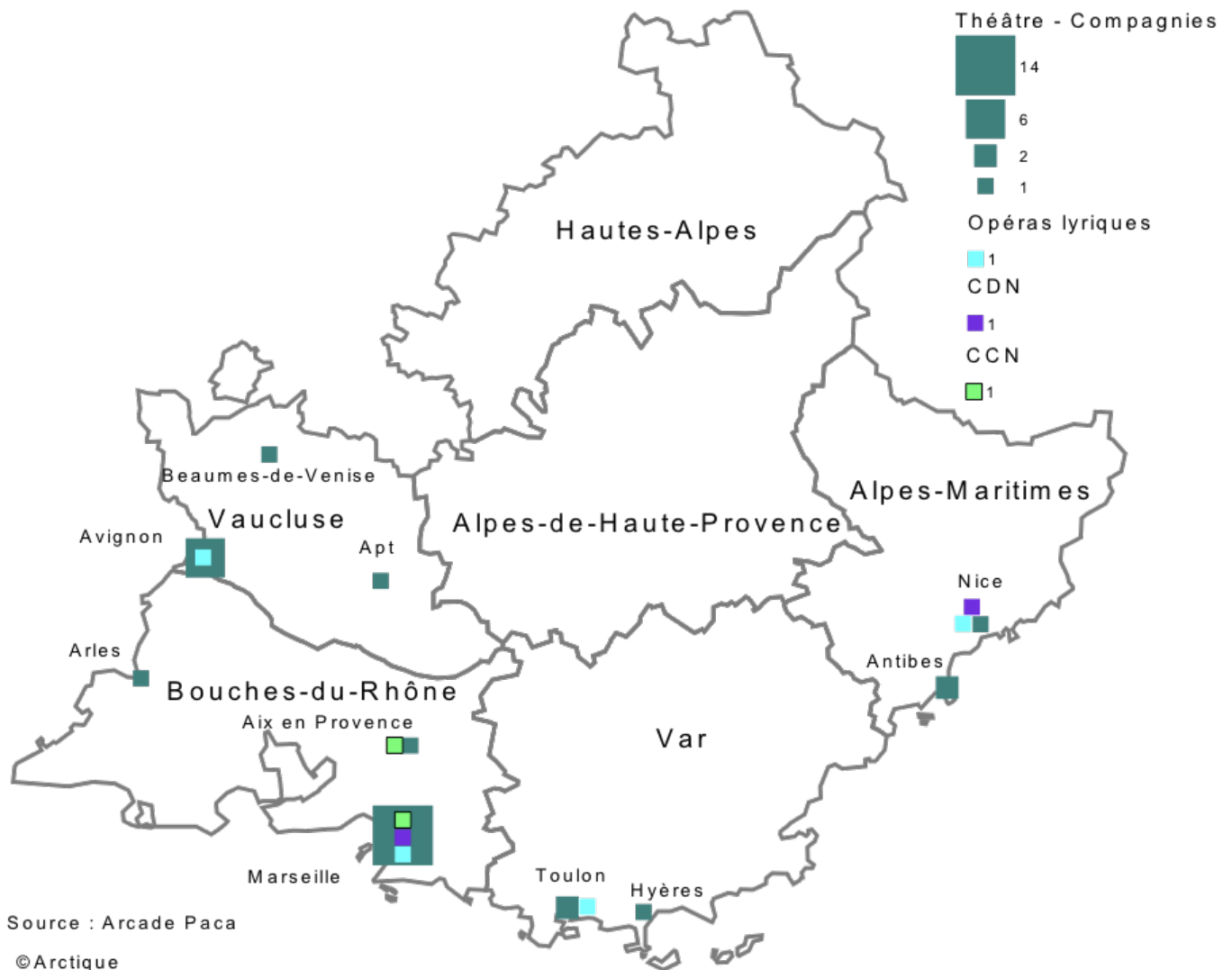
► DOMAINE OPÉRA-LYRIQUE

La région Paca dispose également de **4 théâtres lyriques** (3 sont communaux : Marseille, Avignon, Nice, et 1 intercommunal : Toulon). Le volume global des dépenses publiques réalisées, de 63,7 M€, est important. Il représente 23% de l'ensemble des dépenses affectées à la filière du spectacle vivant.

L'Opéra municipal de la ville de Marseille, L'Opéra-Théâtre d'Avignon et des Pays de Vaucluse, L'Opéra de Nice Côte d'Azur, et L'Opéra de Toulon Provence Méditerranée.

Cf. Publication Repères n°14 "Les compagnies professionnelles du spectacle vivant", téléchargeable sur le site Internet de l'Arcade www.arcade-paca.com

OÙ SONT-ILS ?



LES OPÉRATEURS QUALIFIÉS "ÉVÉNEMENTIELS"

COMBIEN SONT-ILS ?

Cette grande catégorie de 570 diffuseurs comprend à la fois des organisateurs de festivals & manifestations, allant du festival de renommée internationale (Ex: Festival d'art lyrique d'Aix, Festival d'Avignon, Les Chorégies d'Orange, Le Festival de piano de la Roque d'Anthéron...) à la manifestation plus locale, et des organismes de programmation diffuse (Ex: A l'Affiche de Manosque...) ou ponctuelle (Ex: comités des fêtes, offices du tourisme, MJC...).

Ces diffuseurs, ponctuels ou dissociés d'un équipement, sont nombreux, ce qui n'est en rien surprenant pour une région souvent qualifiée de "Terre de Festivals".

Les financements publics qui leur ont été alloués s'élèvent à 35,8 M€ pour l'année 2008 (crédits de fonctionnement).

570 DIFFUSEURS ÉVÉNEMENTIELS

QUI SONT-ILS ?

Parmi ces 570 opérateurs, l'enquête a permis de repérer notamment des structures dont l'activité principale est l'organisation de festivals/manifestations, des collectivités territoriales (communes et départements), des opérateurs non culturels et des opérateurs socio-culturels.

345 festivals	70 programmeurs	83 opérateurs non culturels	72 opérateurs socioculturels
26,9 M€	6,4 M€	1,7 M€	0,8 M€

La musique représente une part importante de l'ensemble de ces activités de diffusion. Plus de 67% des diffuseurs «Événementiels» sont tournés, exclusivement ou non, vers une programmation musicale. Les opérateurs «Permanents», comme nous l'avons constaté précédemment, couvrent eux, de façon plus homogène l'ensemble des domaines du spectacle vivant.

Il semblerait toutefois transparaître dans l'enquête financements publics de la culture une tendance à la pluridisciplinarité voire à la transversalité des manifestations. Exemples : festival Les Chromatiques de Fos-sur-Mer, festival Après les vendanges dans le haut Vaucluse, festival Parcours croisés à Brignoles, festival C'est Sud à Aix-en-Provence, Itinérances Festival d'automne de Sainte-Maxime, Les estivales de Carpentras, Les estivales des Taillades....

UNE DIVERSITÉ DE PROFILS :
ORGANISATEURS, COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES, OPÉRATEURS NON
CULTURELS, OPÉRATEURS SOCIO-CULTURELS

1. Les organisateurs de festivals

La plus grande sous-catégorie de ces nombreux opérateurs se compose de structures dont l'activité principale est l'organisation de festivals. Au nombre de 271, elles irriguent tout le territoire régional, 28% d'entre elles sont implantées dans le 13, 22% dans le 84, 19% dans le 83, 16% dans le 06, 9% dans le 05 et 7% dans le 04.

Le cumul des financements publics s'élèvent à 24,2 M€, avec une concentration de 16M€ sur cinq festivals de grande renommée que sont le festival international d'art lyrique d'Aix, le festival d'Avignon, le festival de Marseille, le festival international de piano de la Roque d'Anthéron et les Chorégies d'Orange.

Ces cinq festivals concentrent 66% de l'ensemble des crédits réalisés pour les 271 structures organisatrices. Concernant les genres artistiques, les financements sont majoritairement alloués à des programmations musicales (58%), puis théâtrales (30%), chorégraphiques (8%), et enfin pluridisciplinaires (3%).

UNE PROGRAMMATION MUSICALE
PRÉPONDÉRANTE

UNE CONCENTRATION DE CREDITS SUR DE
GRANDS FESTIVALS
16 M€

2. Les collectivités

À ces opérateurs peuvent également être ajoutées des collectivités territoriales, notamment des Communes et des Départements, qui portent 74 festivals, pour une enveloppe globale de 2,7 M€.

Ces festivals se situent à 43% dans les Alpes-Maritimes, 27% dans le Var, 11% dans les Bouches-du-Rhône et les Hautes-Alpes, 1% dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence.

Ex: Festival de Martigues, Festival'Hyères, Les Polymusicales de Bollène, Sanary sous les étoiles, La Seyne jazz festival, Les nuits musicales de la Sainte Victoire, Festival de quatuors à cordes en pays de Fayence...

3. Les opérateurs de programmation diffuse

Ces 70 programmeurs repérés par l'enquête régionale cumulent 6,4 M€ de financements publics.

Exemples : Aix en Musique, À l’Affiche (programmation culturelle sur Manosque), Tandem (Toulon), Éclats de scènes-Centre culturel itinérant (Mondragon), Les amis du théâtre populaire d’Avignon ...

4. Les opérateurs non culturels

Cette autre sous-catégorie concerne une centaine d’opérateurs, dépassant le strict champ du spectacle vivant ou de la culture, et qui ont été soutenus pour des actions de diffusion de type festivalière (1,7 M€).

Ces opérateurs peuvent être classés ainsi :

- des offices du tourisme, au nombre de 19 pour un volume de 766 000€

Ex : Les Chromatiques à Fos-sur-Mer, Festival des orgues de la Roya, Les nuits de la guitare de Beaulieu-sur-Mer, Les nuits du sud de Vence...

- des offices des fêtes ou de la culture, au nombre de 22 pour un volume de 381 205€

Ex : Festival de jazz du Comité des fêtes de la Bastide-des-Jourdans, Les soirées d’été de l’office municipal des sports et de la culture de Châteauneuf-le-rouge, Festival de la chanson française du Comité des fêtes de Rognes...

- des associations de loisirs culturels, sportifs et d’animation, au nombre de 14 pour un volume global de 287 900€

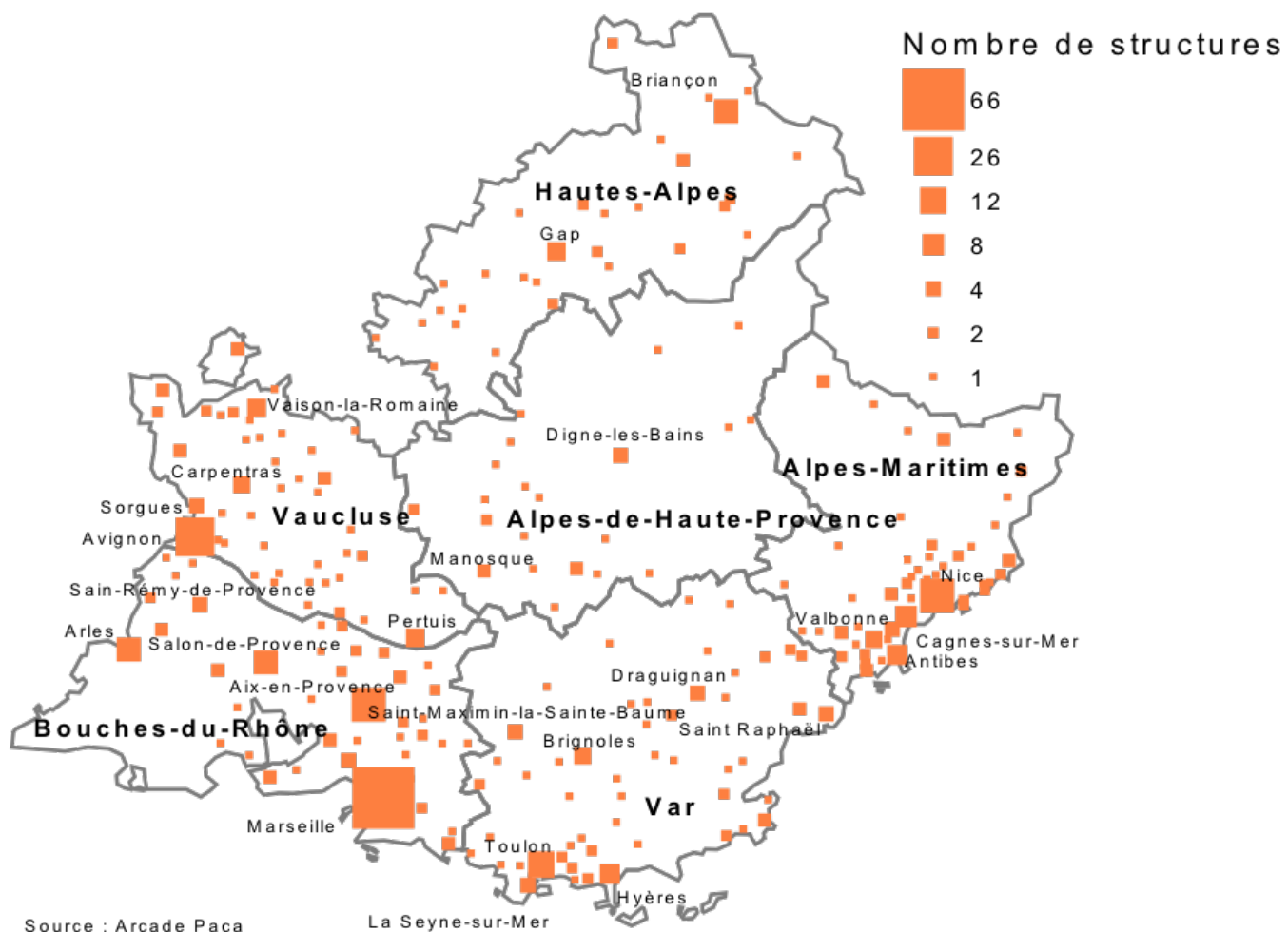
Ex : Printemps musical de l’office mouansois d’action pour la jeunesse, Festival d’inspiration urbaine de l’association Trop de jeunes dans la rue...

- et une centaine d’associations socioculturelles et de loisirs pour un volume global de plus de 1 M€ (centres de loisirs, structures d’éducation populaire, maisons pour tous, centre socio-culturels...).

Ex : Les 4èmes chutes de rock du foyer rural Les piques Greuto, Festival Mic-Mac du centre laïque d’accueil et d’éducation populaire de Rasteau, festival de danse universitaire Forum Jacques Prévert, Centre culturel René Char, MJC de Salon-de-Provence, Centre d’animation culturelle de Vaison-la-Romaine ...

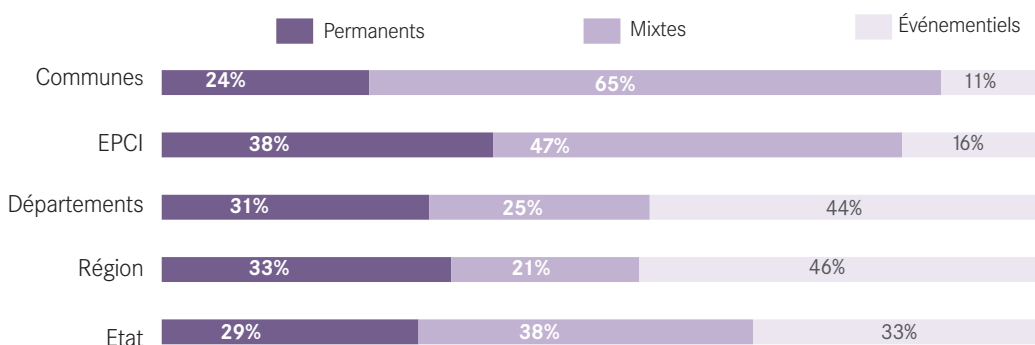
OFFICES DU TOURISME, OFFICE DES FÊTES,
ASSOCIATIONS DE LOISIRS ET D’ÉDUCATION
POPULAIRE ... PARTICIPENT DE LA DIFFUSION
DU SPECTACLE VIVANT

OÙ SONT-ILS ?



UN SOUTIEN DIFFERENCIÉ DES ÉCHELONS D'INTERVENTION

La Région et les Départements réalisent un effort nettement plus important en direction des opérateurs "événementiels", et notamment d'opérateurs socioculturels et non culturels tels que les MJC et les offices du tourisme. Les EPCI et les Villes eux présentent une proportion de leur financement plus grande pour les opérateurs «mixtes» et ce en raison de la gestion des théâtres lyriques. Enfin, l'État se distingue par une répartition équilibrée entre les trois catégories d'opérateurs.

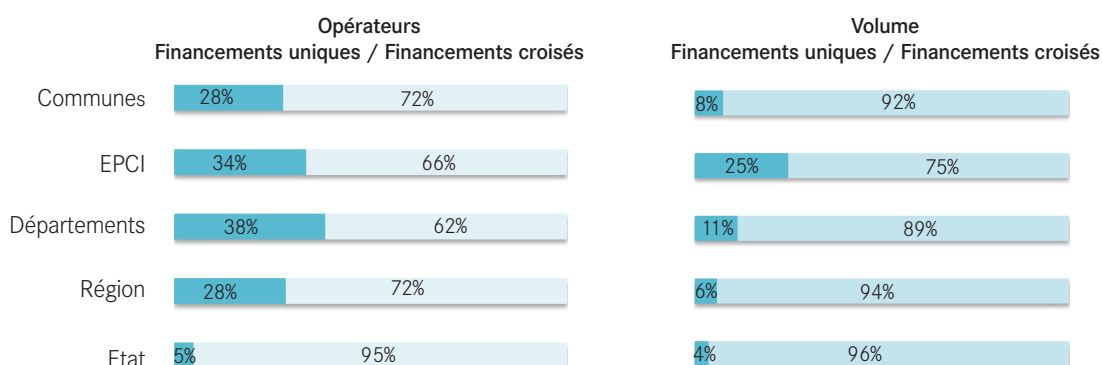


	État	Région	Départements	EPCI	Communes
Opérateurs "Permanents"	29%	33%	31%	38%	24%
Opérateurs "Mixtes"	38%	21%	25%	47%	65%
Opérateurs "Événementiels"	33%	46%	44%	16%	11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

DES FINANCEMENTS CROISÉS NOMBREUX

Les financements croisés sont nombreux, en terme d'opérateurs concernés (près de la moitié d'entre eux), et également importants en volume de financements cumulés (90% des financements de la diffusion).

	Nombre d'opérateurs soutenus	Financement unique	Financements croisés
État	81	4	77
Région	366	104	262
CG	467	157	310
EPCI	78	30	48
Villes	292	81	211
Total	715	376	339



	Permanents		Mixtes		Événementiels	
	Nbre	Volume	Nbre	Volume	Nbre	Volume
1 échelon	44	11 M€	0	0	330	4,5 M€
2 échelons	21	4,7 M€	8	54,2 M€	161	4,3 M€
3 échelons	13	2,6 M€	15	18,8 M€	60	7,6 M€
4 échelons	25	21 M€	14	9,2 M€	14	10,7 M€
5 échelons	6	6,2 M€	1	2,9 M€	5	8,6 M€

Concernant les opérateurs "permanents", les financements croisés sont nombreux. Ils concernent plus de la moitié d'entre eux (60%) et représentent 34M€, soit 75% des financements publics.

Tous les crédits de l'État sont en financements croisés. La Région soutient seule 6 opérateurs, mais pour un volume très faible et l'implantation géographique de ces derniers sur des communes de moins de 10 000 habitants implique à priori l'existence d'un financement croisé avec cet échelon d'intervention que sont les villes de moins de 10 000 habitants qui n'entrent pas dans le champ d'observation de l'enquête.

Les quelques opérateurs en financement unique, ne représentent que 25% des financements totaux alloués aux lieux permanents.

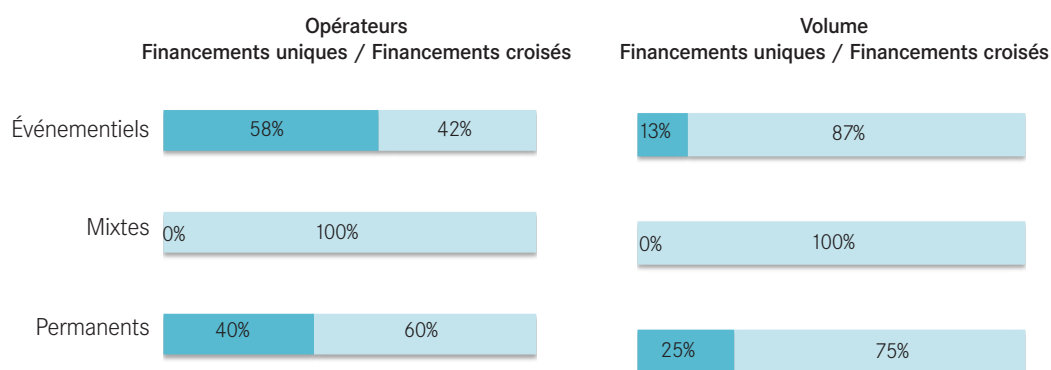
Ex: Théâtre municipal de Pertuis, Grand Théâtre de Provence, Salle Juliette Greco, Théâtre Jean le bleu, Forum des jeunes et de la culture, Théâtre de l'impasse, Théâtre Denis, Théâtre municipal de Tarascon...

A noter également que 6 opérateurs cumulent un soutien en provenance de l'ensemble des 5 échelons d'intervention enquêtés.

Ex: Théâtre de Grasse, Théâtre Antoine Vitez, Seconde nature, Charlie Free...

Les opérateurs "mixtes" caractérisés par des montants élevés sont tous soutenus par des financements croisés. Les Villes sont les premiers financeurs de ces opérateurs (68% des financements), notamment au regard des financements réalisés pour les 3 opéras municipaux.

Les opérateurs "événementiels" présentent un volume de financements croisés très important (87%), avec toutefois en parallèle un nombre important d'opérateurs soutenus par un seul échelon d'intervention. Au nombre de 351, ces derniers ont été soutenus aux alentours de 4 000 € de financements publics cumulés. Il s'agit pour la plupart d'opérateurs non culturels soutenus notamment par les Départements (168 opérateurs) et la Région (102 opérateurs) pour des actions de type festives.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF D'ENQUÊTE

LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

L'enquête couvre l'ensemble des dépenses de tous les secteurs culturels : spectacle vivant, livre, arts visuels, patrimoine, cinéma, cultures régionales, multimédia, culture scientifique et technique... Le nombre de financeurs publics étudiés est plus important pour cette édition 2008, avec la prise en compte de l'évolution de la population (85 Villes de plus de 10 000 habitants contre 76 en 2003) et l'intégration d'un échantillon d'intercommunalités à fiscalité propre. L'objectif est d'identifier, de qualifier, d'analyser et de restituer les dépenses culturelles réalisées par ces 124 financeurs.

UNE ENQUÊTE MENÉE EN REGION DEPUIS 1990

LES SUPPORTS DE L'ENQUÊTE

La collecte des données s'effectue dans une démarche exhaustive sur la base des comptes administratifs et d'entretiens avec les personnes ressources au sein de différents services (culturel, financier, personnel ou enseignement). Certaines dépenses relevant d'autres politiques que celle de la culture sont également repérées, notamment pour des actions culturelles en milieu éducatif (budget éducation), pour la construction d'équipements culturels (budget aménagement)...

124 BUDGETS CULTURELS ÉTUDIÉS SUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2008

UN CLASSEMENT MÉTHODIQUE

Chaque dépense culturelle repérée fait l'objet d'une double codification Opérateur / Action, qui s'appuie sur une nomenclature permettant de caractériser :

- ▶ le bénéficiaire : qui est financé ? (une école de musique, une collectivité, un équipement en régie, une personne en nom propre, un centre social...)
- ▶ l'action : pour quoi faire ? (une action de production, de conservation, d'éducation artistique en milieu scolaire...)
- ▶ la nature économique de la dépense : s'agit-il d'une dépense de fonctionnement ou d'investissement ? Et plus précisément, une subvention à un tiers, des charges de personnel, un transfert entre financeurs ?
- ▶ le dispositif : est-ce que la dépense s'inscrit dans un cadre contractuel précis ? (scènes nationales, compagnies conventionnées...).

UNE BASE DE DONNÉES QUI IDENTIFIE 16 000 DEPENSES CULTURELLES

LA PARTICIPATION DES ACTEURS

La constitution d'un Comité de pilotage, en amont du lancement de l'enquête, composé de représentants des différents financeurs enquêtés et de partenaires professionnels, s'est donné pour objectif une participation plus active dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'enquête, permettant ainsi d'envisager au mieux les possibilités d'exploitations. Il a fait place ensuite à des groupes de travail sur des restitutions thématiques. Un partenariat est également réalisé entre l'Arcade et l'Agence Régionale du Livre Paca sur l'analyse des crédits alloués au secteur du Livre et de la Lecture.

UN COMITÉ DE PILOTAGE CONSTITUÉ EN AMONT : FINANCEURS PUBLICS ENQUÊTÉS ET PARTENAIRES PROFESSIONNELS

UNE DÉMARCHE INTERRÉGIONALE

L'édition 2008 trouve également un nouvel élan dans une dynamique interrégionale autour de la création d'un dispositif d'observation commun. Une méthodologie commune permet de disposer d'analyses, en garantissant un socle commun pour des approches comparatives, et pouvant être généralisé à d'autres territoires. Quatre agences régionales ont bénéficié d'un soutien financier spécifique pour cette enquête, qui porte sur près de 400 financeurs publics, de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) du ministère de la Culture et de la Communication.

UN DISPOSITIF INTERRÉGIONAL D'OBSERVATION DES FINANCEMENTS PUBLICS MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ENTRETIENS DE VALOIS



Initié par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un dispositif d'observation des financements publics de la culture est conduit sur le territoire régional depuis 1990. Une enquête est à ce titre régulièrement menée (1990, 1992, 1994, 1996, 1999, 2003 et 2008), s'inscrivant en complémentarité de l'enquête nationale menée par le ministère de la Culture et de la Communication (DEPS).

L'édition 2008 porte sur l'exercice budgétaire des financeurs habituellement interrogés : État (budget Drac et crédits centraux du ministère de la Culture), Conseil Régional, les six Conseils Généraux, un panel de Villes de plus de 10 000 habitants, et pour la première fois un échantillon d'EPCI à fiscalité propre.

Ce document est une synthèse des analyses réalisées sur les dépenses affectées aux actions de diffusion dans la filière du Spectacle vivant.

Toutes les publications relatives à ce champ d'observation sont téléchargeables sur www.arcade-paca.com



ARCADE

6 place Barthélémy Niollon CS 30759
13617 Aix-en-Provence cedex 1

T. : 33(0)4 42 21 78 00 • F. : 33(0)4 42 21 78 01
arcade@arcade-paca.com • www.arcade-paca.com



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

